

PREIXAN INFOS

JUIN 2012, N° 95

www.preixan.com



EDITO

Le mardi 5 juin 2012, à 11 heures, a eu lieu l'inauguration de la résidence « Ancienne Poste », située au 28 bis rue de la Mairie à Preixan, en présence de M. Daniel Barcelo, Maire de Preixan, M. Jean-Paul Dupré, Député, Mme Hélène Giral, Conseillère Régionale, M. Robert Alric, Président de l'Habitat Audois, M. Denis Janaud, Directeur de l'Habitat Audois, M. Paul Jean (Habitat audois), Messieurs les Maires d'Arzens, de Lavalette et de Montclar, ainsi que quelques Conseillers Municipaux de Preixan.

Ce bâtiment, dans lequel était la Poste, était inhabité depuis une bonne dizaine d'années. Afin de ne pas le laisser se détériorer, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont décidé de le confier à « Habitat Audois », qui l'a transformé en une belle résidence de 5 logements : un au rez-de-chaussée agrémenté d'un petit jardin individuel, deux au 1^{er} étage et deux au 2^{ème} étage.

Nous remercions « Habitat Audois » d'avoir réalisé une si belle rénovation en plein cœur de notre village.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

AGENDA ...

- **Vendredi 29 Juin 2012 :** Assemblée générale de l'ASPM XIII
- **Dimanche 1^{er} Juillet 2012 :** Tour de table organisé par le Comité des Fêtes
- **Vendredi 6 Juillet 2012 :** Fête de Preixan : soirée disco organisée par le Comité des Fêtes
- **Samedi 7 Juillet 2012 :** Fête de Preixan : apéritif-tapas et repas organisés par le Comité des Fêtes

Informations municipales

COMMUNIQUÉS

LÉGISLATIVES 2012 - Preixan

1^{er} tour du 10 juin

407 inscrits, 280 votants

274 exprimés, 6 blancs/nuls

Mme Larruy Marie-Angèle :	13 voix	Mme Lesoeur Marie :	4 voix
Mme Kempf Lidwine :	8 voix	Mme Sutter Marie-Josée :	48 voix
M. Dupré Jean-Paul :	136 voix	M. Cros Jacques :	6 voix
M. Dhersin Patrick :	1 voix	M. Bresson Emmanuel :	53 voix
M. Quagliari Jean-Pierre :	2 voix	M. Arrans André :	1 voix
M. Galonnier Dominique :		2 voix	

2^{ème} tour du 17 juin

407 inscrits, 264 votants

252 exprimés, 12 blancs/nuls

M. Dupré Jean-Paul :	165 voix	M. Bresson Emmanuel :	87 voix
----------------------	----------	-----------------------	---------

AGENCE POSTALE

Les horaires d'ouverture seront, durant les mois de juillet, août et septembre 2012, les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi : 9h 15 - 11h 45
- Mercredi : 8h 30 - 12h 30.

VISITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Vendredi 22 juin 2012 à 11 heures, Monsieur André Viola, Président du Conseil Général de l'Aude, et M. Christian Rebelle, Conseiller Général du Canton de Montréal, sont venus rencontrer nos élus dans le village.

Monsieur Daniel Barcelo, Maire de Preixan, leur a présenté la commune, l'évolution de la population qui ne cesse d'augmenter, les diverses réalisations, l'ouverture des commerces de proximité et la création de logements sociaux dans un bâtiment communal ainsi que les activités des associations preixanaises.

Il a souligné la situation précaire de la viticulture avec environ 30 hectares arrachés durant ces deux dernières années.

Après une visite-éclair du village, Monsieur le Maire a présenté la construction de la nouvelle école : projet important pour l'avenir de la commune et qui a pu se réaliser grâce à l'aide apportée par le Conseil Général de l'Aude.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



La mort n'est pas plus belle au soleil !

Pour un été 2012 sans mort sur nos routes !

L'été dernier avait été particulièrement meurtrier sur les routes audoises : 16 personnes y avaient perdu la vie entre juillet et août 2011, soit en seulement deux mois (contre 5 en 2010, 8 en 2009).

Alcool, vitesse inadaptée, fatigue et manque de vigilance ont été les principales causes de ces accidents qui, tous, auraient pu être évités si chacun des usagers de la route avait adopté un comportement responsable et respectueux des règles du code de la route.

Quelques conseils s'imposent :

- La conduite est **incompatible** avec la consommation d'alcool et de produits stupéfiants ;
- Un conducteur fatigué est aussi dangereux qu'un conducteur alcoolisé (une privation de sommeil de 24 heures équivaut à un taux d'alcool dans le sang de 1g/l) ;
- A moto ou à scooter, outre le port du casque obligatoire, les vêtements doivent être adaptés pour protéger en cas de chute, quelles que soient les conditions météorologiques (gants, blouson, pantalon, chaussures fermées) ; shorts et sandalettes sont à proscrire !
- A vélo, le port du casque est fortement recommandé, et il est obligatoire de porter un gilet fluorescent dès qu'il fait sombre ;
- Le piéton doit s'assurer d'être vu par les autres usagers lorsqu'il circule sur la chaussée, en portant au besoin un gilet fluorescent.

Pour que l'été 2012 reste synonyme de vacances et de fêtes,
soyons **TOUS RESPONSABLES** sur la route.

Service interministériel de communication, Préfecture de l'Aude.

Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

D'après les archives communales

ANNÉE 1972



M. Louis Guiraud
1894-1972
Buraliste
de Preixan

Maire : Jean Cantier.
Adjoint : Henri Cayrol.
Conseillers : Jean Alard, René Barrabès, Georges Barreau,
René Dufis, Michel Farail, Georges Maynadié,
Aimé Sié, Germain Valette, Gaston Vidal.

Augmentation du traitement du fossoyeur : Lors de l'inhumation ou d'exhumation de corps, la tâche est confiée à Monsieur Léon Boyer, artisan maçon, qui est le fossoyeur de la commune. Sa rémunération est de 500 frs par an depuis plusieurs années. Le Conseil Municipal après délibération décide de porter le salaire du fossoyeur communal à 550 frs par an, somme qui sera soumise aux retenues de sécurité sociale.

.../

/...

Acquisition d'un terrain pour le dépôt d'ordures : Le dépôt d'ordures situé dans la proximité du village doit être abandonné et il y aurait lieu de déplacer ce dépôt dans un endroit isolé. Monsieur René Dufis serait vendeur de deux parcelles au « lieudit Soules », qui conviendraient pour faire une décharge. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'acheter les parcelles C255B et C256 à Monsieur René Dufis moyennant la somme de 1.200 frs. Le Conseil demande, en outre, à Monsieur Dufis le droit de passage sur une largeur de 4 mètres en bordure Ouest des parcelles C253 et C252 pour avoir accès au dépôt.



Prise en charge pour les nouvelles constructions : Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, considérant qu'il est de l'intérêt du village d'encourager la construction et, de ce fait, d'augmenter la population, considérant également la situation financière de la commune, décide que la Mairie de Preixan prendra à sa charge pour toutes les nouvelles constructions une longueur de 50 mètres du branchement de la maison au réseau d'assainissement, l'autre partie du branchement restant à la charge du propriétaire.

Chemin du Rec des Moulis (Ruisseau des Moulins) : Monsieur Jean Cantier, Maire, expose au Conseil que les riverains du ruisseau « Des Moulins » ont fait part, par écrit, de leur accord de céder gratuitement à la Mairie de Preixan, une largeur de 4 mètres de terrain en bordure du dit ruisseau afin de créer un chemin communal. Après délibération, vu l'accord des propriétaires intéressés, considérant l'utilité de ce chemin, le Conseil Municipal accepte cette cession collective, prononce l'ouverture du chemin du Rec des Moulis et décide son incorporation dans le réseau des chemins ruraux.

Création d'un emploi temporaire : Par suite d'un surcroît de travail au secrétariat de mairie, le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à recruter un auxiliaire de bureau pour une durée de trois mois qui devra effectuer 20 heures par semaine. A compter du 1^{er} octobre 1972, Madame Marie Bonnery née Farail occupera cet emploi temporaire. Plus tard, le 31 décembre 1972, Monsieur Ferrier, secrétaire de mairie démissionne, et vu que la fonction de secrétaire de mairie n'étant occupée que par une personne, le conseil municipal après avoir délibéré, décide de porter la durée hebdomadaire du secrétariat de mairie à 30 heures par semaine.

ÉTAT-CIVIL 1972

Mariage : Francis Estève et Christine Jalabert

Décès :

Louis Guiraud	78 ans	Jeanne Maynadier née Barthez	84 ans
Louis Marie Cazals	65 ans	Victorin Bonnet	68 ans
Jules Freu	69 ans	Jean Carretier	63 ans

Preixan Infos Contacts :

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie, ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :
josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 320 exemplaires en photocopie couleur.

FÉLICITATIONS

Nous apprenons avec plaisir le succès musical que viennent de remporter deux jeunes pianistes, élèves de Christine et Lisette Posocco lors du concours régional éliminatoire des Coupes de France Hohner qui a eu lieu le 12 mai 2012 à Canet en Roussillon.

Il s'agit de deux jeunes filles, habitantes du village : Ambre Rose Mamy et Manon Llorens.

En catégorie Poussin, Ambre Rose Mamy, 8 ans, après seulement quelques mois d'étude de piano, remporte le 1^{er} prix de la Coupe APH, meilleure récompense du concours.

Manon Llorens remporte, quant à elle, une médaille d'argent.

Un grand bravo à ces deux jeunes pianistes prometteuses et à leurs parents qui les encouragent dans cette voie.



FÉLICITATIONS

Preixan compte parmi ses habitants un jeune sportif émérite : Thomas Six.

Élève de 5^{ème} au Collège de Varsovie à Carcassonne, il a participé les 21, 22 et 23 mai 2012 aux Championnats de France UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) à Clermont-Ferrand. Son équipe (6 nageurs) s'est classée parmi les meilleures, première au niveau départemental, première au niveau régional et quatrième aux finales de ces Championnats de France sur 25 équipes engagées. Le podium était vraiment très proche, 20 points séparant l'équipe de Thomas de l'équipe classée troisième.

En début d'année, le jeune Preixanais avait participé aux qualifications nationales du Natathlon 2012. 2 863 nageurs étaient inscrits au départ, pour trois épreuves au mois de janvier, février et mars 2012 sur six nages (50 m. brasse, 50 m. dos, 50 m. papillon, 100 m. crawl, 800 m. crawl et 400 m. 4 nages). À l'issue de ces journées, un classement fut établi et furent, ainsi, sélectionnées les 160 meilleurs nageurs benjamins nationaux: Thomas se plaça à la 88^{ème} place, grâce à ses talents de nageur de fond (2^{ème} temps national sur 1500 m. de la saison).

Fort de cette qualification qui lui permettait de concourir au Trophée Lucien-Zins (= Championnats de France Benjamins), il se rendit les 16 et 17 juin 2012 à Vittel pour représenter l'Aude et son club de l'AC Trèbes. Nageant sur des épreuves de sprint dans un bassin de 50 mètres, Thomas améliora ses temps de course de l'année et se classa 93^{ème} sur 160.



Actuellement, Thomas suit un stage avec l'équipe de l'Aude à Alet les Bains et prépare sa participation à la Coupe de France des Départements qui se déroulera le 30 juin et le 1^{er} juillet 2012 à Villefranche-sur-Saône.

Encouragements et félicitations à ce jeune sportif plein d'avenir !

ASSOCIATIONS



ASSOCIATION SPORTIVE PREIXAN MALEPÈRE XIII

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association se tiendra le **Vendredi 29 Juin 2012 à 20H30** au foyer de Preixan. Cette assemblée sera suivie d'un pot de l'amitié.



COMITÉ DES FÊTES

Les membres du Comité des Fêtes vous informent qu'un "tour de table" aura lieu à Preixan le **DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2012**.
Merci de leur réserver votre meilleur accueil.



OFFICES RELIGIEUX

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

Pour la communauté des villages d'Alairac, Arzens, Montclar, Preixan, Rouffiac et Roullens

Dimanche 1^{er} juillet 2012 :	10h00 : Montclar	10h15 : Alairac
Dimanche 8 juillet 2012 :	10h00 : Roullens (fête locale)	10h15 : Arzens
Dimanche 15 juillet 2012 :	10h00 : Rouffiac d'Aude	10h15 : Alairac
Dimanche 22 juillet 2012 :	10h00 : Preixan	10h15 : Arzens
Dimanche 29 juillet 2012 :	10h00 : Montclar (Messe de rassemblement secteur Malepère)	10h15 : Alairac
Dimanche 5 août 2012 :	10h00 : Montclar	10h15 : Alairac
Dimanche 12 août 2012 :	10h00 : Rouffiac d'Aude	10h15 : Arzens
Mercredi 15 août 2012 :	10h00 : Preixan (Assomption)	
Dimanche 19 août 2012 :	10h00 : Roullens	10h15 : Alairac
Dimanche 26 août 2012 :	10h00 : Preixan	10h15 : Arzens

COMMERCE



SALON ISA-MARIE COIFFURE

Offre Juillet et Août

« Service Coloration »

Pour cela, nous effectuons :

- Un diagnostic
- L'application de la couleur
- Le shampoing spécifique
- Le soin nutritif

*Pour seulement 20€
Pensez à prendre rendez-vous.*



Vous faites vous-même : l'application du produit coiffant, le séchage ou le brushing.

ISA COIFFURE - 28 Rue de la Mairie 11250 PREIXAN - 04 68 71 03 38

Prochain Preixan Infos
fin août
bon été à tous !